



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz
10 septembre 2019 à 19h
Grand Collège de Prélaz

- Parents :** Audrey Mouton, Davida Del Curto, Christelle Joly, Laura Beaubrun, Fanny Neuffer
- Professionnels :** Justine Beco, Jonas Piguët, Marc Schmidt, Evin Celik, Philippe Hofstetter, Adèle Billotte, Marion Grangier
- Organisations :** Gaétan Da Cruz, Valérie Cavin
- Autorités politiques :**
- Excusés/absents :** Manuel Lambert, Keko Razzano, Elena Gilardoni

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 4 juin 2019
3. Admissions / démissions / changements de fonction / présentation des nouveaux membres
4. Bilan Sirop 2019
5. Communication
6. Soirée des Parents du 8 octobre 2019
7. Feuille de route : suites PMS / rencontre avec M. Piazza / Festival
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte, et l'ordre du jour adopté avec quelques divers.

2. Adoption du PV du 4 juin 2019

Le PV de la séance du 4 juin 2019 est adopté.

3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction / présentation des nouveaux membres

Nous accueillons plusieurs nouveaux membres :

- Adèle Billotte, enseignante 3-4P à Prélaz
- Valérie Cavin, responsable des devoirs accompagnés de Prélaz
- Gaétan Da Cruz, animateur au Centre socioculturel de Prélaz-Valency
- Marion Grangier, enseignante en 3-4P à Malley.

Le quart parents est complet (6). Seule Davida a été élue par l'Assemblée des parents. Les autres membres siégeant actuellement doivent être élus par l'Assemblée des parents le 8 octobre. Il restera donc 5 places, et une élection aura lieu. Des parents de Malley ont montré leur intérêt à rejoindre la CET.



Le quart enseignants est complet (6) ; tous ont été élu-e-s lors de la Conférence des maîtres de juin.

Il manque un-e représentant-e politique et des places sont disponibles dans le quart associatif.

Loli Galiano (des APEMS de Prélaz) ne souhaite finalement pas intégrer la CET. Du côté des APEMS de Malley, un-e représentant-e serait aussi le bienvenu.

4. Bilan Sirop 2019

Malley :

De 14h à 15h, ce jour-même. Beaucoup de parents sont restés jusqu'à la fin. Les APEMS, DAC, le personnel d'entretien, etc., étaient présents. Il manquait en revanche les PPLS. Une fresque a été faite par l'ensemble des classes (bancs de poissons). L'organisation générale s'est bien passée. Tous les intervenant-e-s ont donné un coup de main pour servir les sirops.

Prélaz :

Il y avait plus de monde que l'année dernière. Points à améliorer : les discours pourraient commencer un peu plus tard, afin que les enseignant-e-s puissent ranger leurs classes avant. Les intervenant-e-s n'ont pas été très visibles (leur donner un badge ?). De plus, les enseignant-e-s ont dû servir les sirops, ce qui ne laissait pas le temps de discuter avec les parents. La séparation par degrés n'est peut-être pas utile. Prévoir une équipe de rangements.

Monsieur Hofstetter souhaite que la distribution soit faite via le secrétariat, et que le protocole soit plus clairement défini. Ce point sera aussi repris avec les chefs de file et les enseignant-e-s.

Il y a eu un accident d'un élève lors du sirop de Prélaz. Lors des prochaines manifestations, il faut penser à les annoncer, pour vérifier que le dispositif socio-sanitaire soit en place.

5. Communication

La feuille d'avis « le Tout Prélaz » a été retravaillée. Il manque quelques petites informations pour mettre à jour le contenu : il est passé en revue. Audrey Mouton et Keko Razzano pourront ainsi la finaliser rapidement.

Distribution : dans les carnets, la semaine du 23.09 au plus tard. La Direction se charge des copies et distribution aux enseignant-e-s.

6. Soirée des Parents du 8 octobre 2019

La problématique du lieu demeure. Fanny Neuffer va trouver une salle le plus rapidement possible : Paroisse St-Joseph, Salle paroissiale à Prilly, Salle de la Fondation Clémence, éventuellement Aula des Bergières (avec utilisation du hall), ou la Maison du Peuple. Autre alternative plus simple : la salle de gym (Malley ou Prélaz). Comme cette dernière solution est la plus simple, elle devient prioritaire.

Pour rappel, le but de la soirée est de présenter et de dialoguer avec les différents intervenant-e-s qu'un élève peut rencontrer durant une journée / une année, précédée d'une partie protocolaire avec les élections.

Communication : le flyer sera complété avec les aspects protocolaires (Audrey Mouton se renseigne auprès de Mme De Pietro). Ils seront transmis à la Direction pour que les enseignant-e-s les distribuent avec via les carnets.



7. Feuille de route : suites PMS / rencontre avec M. Piazza / Festival

Plan de Mobilité scolaire :

La Ville de Lausanne a débloqué quelques ressources financières pour améliorer certains points sensibles au niveau sécuritaire. La durée du feu devant la Coop a été un peu rallongée. Pour les autres points sensibles, des réunions et groupes de travail sont prévus.

Le sud de la rue Couchirard va être passé à 30km/h assez rapidement (fin 2019), mais les aménagements précis ne sont pas encore déterminés.

Rencontre avec M. Piazza :

Il ne peut se déplacer pour des séances de Commission : en revanche, il peut recevoir Mme Neuffer et M. Hofstetter pour discuter de l'aménagement des extérieurs des écoles. Les besoins de Malley seront aussi discutés lors de cette séance. La question de l'ombre dans la cour du petit collège de Prélaz est également à intégrer.

Festival 2020 : Le 20 juin 2020

Les enseignant-e-s proposent de gérer la partie « école » : casting, programme des élèves, etc. (tout ce qui est dans le temps scolaire).

Un autre groupe de travail pour gérer les autres aspects (la salle, la restauration, les bénévoles, etc.) sera constitué lors de la prochaine séance.

La Commission fera le lien entre les deux groupes, pour que les informations soient transmises et la coordination assurée.

9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

- prochaines séances de la CET : mardi 1^{er} octobre à 19h au collège de Malley, et mardi 19 novembre à 19h (lieu à confirmer).

10. Divers et propositions individuelles

Informations du Centre de quartier Prélaz-Valency :

- Fête de quartier le 28 septembre
- Un cycle de projection de cinéma sur le thème de l'enfant (1x par mois)
- Le jardin des parents a toujours lieu une fois par mois.

Laura Beaubrun souhaite que la question du café des parents soit reprise lors d'une prochaine commission.

La séance est levée à : 21h.

Christelle Joly
Secrétaire

Lausanne, le 17 septembre 2019

Lausanne, février 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch